



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en África del Derecho de los Negocios
Organização para a Harmonização em África do Direito dos Negócios

MODALITÉS GÉNÉRALES SESSION DE FORMATION EN BIMODAL BURKINA FASO – VISIOCONFERENCE

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR TOUTE FORMATION EST OBLIGATOIRE.

**LE REMPLISSAGE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE VAUT INSCRIPTION PROVISOIRE.
LE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION VAUT INSCRIPTION DÉFINITIVE.**

LES AUDITEURS SONT PRIÉS DE COMPLÉTER LEUR INSCRIPTION PAR LE PAIEMENT.

➤ **Réductions :**

- 10% pour les groupes de trois (3) personnes et plus d'une même entreprise/organisation
- 40% pour les étudiants/doctorants ; sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant accompagné d'une demande adressée au Directeur Général de l'ERSUMA et envoyés à ersuma@ohada.org
- **10% pour toute inscription définitive effectuée au plus tard le 28 août 2024.**

NB : Les réductions ne sont pas cumulables.

➤ **Inscriptions :**

- ✓ *L'inscription en ligne pour tous les auditeurs est obligatoire sur la plateforme SIGWEB : <https://sigweb.ersuma.org/formation/ERS2024-F8>*
- *Les auditeurs inscrits pour une participation par visioconférence recevront une notification automatique par courriel/e-mail à chaque étape de leur processus d'inscription en ligne. Ils recevront le code de connexion/participation après validation de leur inscription, et au plus tard la veille de la formation.*
- *Les auditeurs inscrits pour une participation en présentiel recevront également une notification automatique et ceci dès la validation de leur paiement. Ils seront ensuite invités à rejoindre le lieu de déroulement de la session.*

➤ **Frais de formation : **Formation F8** : Présentiel : 200.000 FCFA / Visioconférence : 100.000 FCFA**

➤ **Paielements :**

Les paiements en espèce peuvent être effectués à Ouagadougou au **Cabinet Légalis Advisory** sis à : **Ouaga 2000, Arrdt N°12, Avenue Gérard Kango OUEDRAOGO, 01 BP 6617 Ouagadougou**, Courriel : contact@scpa-legalis.com, Téléphone : +226 02059999 et aux sièges de l'ERSUMA (Porto-Novo), de la CCJA (Abidjan), du Secrétariat Permanent (Yaoundé).

- Les frais de formation en présentiel **comprennent les pauses café et déjeuner, les supports pédagogiques et l'attestation de formation**
- Les frais de formation par visioconférence **comprennent les supports pédagogiques et l'attestation de formation.**



Merci de cliquer sur le lien ci-après pour télécharger la liste des moyens de paiement à l'ERSUMA et auprès de nos partenaires de proximité : https://sigweb.ersuma.org/moyens_de_paiement



Envoyer le reçu de paiement à ersuma@ohada.org et gaffan.ersuma@ohada.org

➤ **Informations** : Pour toutes autres informations pratiques, contacter l'ERSUMA ou ses partenaires.

❖ PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS

- ✓ Pour participer par visioconférence à partir d'un PC, Mac, iPad, iPhone ou appareil Android :
 - Disposer d'un ordinateur/tablette/smartphone avec haut-parleur et microphone ;
 - Disposer d'une bonne connexion Internet d'au-moins 4G fiable pour une bonne qualité d'écoute ;
- ✓ Consulter le [guide technique de connexion](#) en cas de difficultés, ou copier et coller le lien ci-dessous dans votre navigateur :
https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2020/10/Guide_connexion_Matinee_ERSUMA_Ver002.pdf
- ✓ Pour contacter par courriels les supports techniques : M. Kodjo Patrice TOSSAVI tossavi.ersuma@ohada.org ou M. Mamane Rabiou DAN JIMMA danjimma.ersuma@ohada.org
- ✓ Pour tous autres renseignements, veuillez contacter l'ERSUMA par courriel : ersuma@ohada.org ou appeler le +229 97970537.

L'ERSUMA compte sur votre participation effective et vous remercie de la confiance ainsi que de la collaboration.

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »